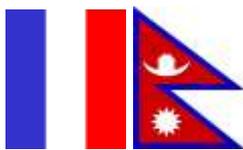


D
M E D I C
P
N E P A L
E K
W R



I
P
A

M é d i c N é p a l

Santé et Education des Enfants au Népal

Journal N° 15
Décembre 2015

Mot de la présidente



En cette fin d'année 2015, j'ai souhaité vous donner des nouvelles de nos amis népalais, et des enfants accueillis à 'Asmita Hostel', mais aussi vous décrire la situation sur place depuis 9 mois (informations collectées dans les médias, ou reçues directement de Dipak et Kripa DULAL).

En vous présentant tous mes vœux les plus sincères pour 2016, je vous invite à de nouvelles découvertes...

Namasté



Hélène BOYER-JULIEN

Nouvelle constitution - 20 septembre 2015

Finale­ment adoptée en sep­tembre der­nier, la nou­velle Con­sti­tu­tion, qui pré­voit no­ta­ment un parta­ge du pays en sept pro­vinces, rem­place un texte pro­vi­soire mis en place après l'aboli­tion de la monar­chie en 2006, au terme d'une dé­cen­nie de guerre ci­vile contre la gué­rilla maoïste.



Dimanche 20 sep­tembre, le Né­pal est alors de­venu ré­pub­lique fédé­rale, après la pro­mul­ga­tion de cette nou­velle Con­sti­tu­tion qui pro­clame le sé­cu­larisme, c'est-à-dire que les ques­tions reli­gieuses doivent être sé­pa­rées de celles de l'état. Le pré­si­dent Ram Baran Yadav l'a signée en dé­clarant qu'elle ouvrait la voie au dé­vel­oppement du pays ; elle pré­voit un fonc­tionnement de type fédé­ral, avec l'ins­tau­ra­tion de sept États, cha­cun d'en­tre eux ayant sa propre légis­la­tion et son pre­mier ministre.

Il aura fallu 7 années d'après débats et deux As­sem­blées consti­tuantes. Tout com­mence en 2006, lorsqu'une ré­bel­lion d'ins­pi­ra­tion maoïste met fin à une guerre ci­vile de dix ans en signant un accord de paix qui con­duira, deux ans plus tard, à l'aboli­tion de la monar­chie et à la créa­tion d'une As­sem­blée consti­tuante. Long­temps, les dis­cus­sions blo­quent sur la struc­ture fédé­rale ou la men­tion ou non du sé­cu­larisme, jus­qu'au sé­isme d'avril 2015. Le pays est alors à recon­struire et l'As­sem­blée consti­tuante prend conscience qu'une nou­velle Con­sti­tu­tion est indis­pensable.

L'adoption a donc lieu à la suite du trem­ble­ment de terre qui a affecté le pays, et qui pro­voque un sursaut d'union de la part des trois prin­ci­paux partis, en réaction à l'inertie du gou­ver­nement lors de la catastrophe. Elle se fait toutefois dans un fort climat de violence, avec des manifes­ta­tions provoquant la mort de nombreux mili­tants, de policiers et d'en­fants. Certaines minorités telles que les Madhe­sis s'estiment lésées par le redécoupage des frontières intérieures, et la nou­velle Con­sti­tu­tion est dénoncée par les féministes comme entraînant une ré­gres­sion du statut des femmes.



Le texte prévoit que la nationalité népalaise s'acquiert désormais lorsque le père d'un enfant est Népalais. En cas de mariage d'une mère avec un étranger, l'enfant ne peut acquérir la nationalité népalaise que si le père change de nationalité et devient Népalais lui-même. Cette clause affecte en particulier les Tharus, Madhesis et autres ethnies habitant le Terai, près de la frontière indienne, et ayant un long historique de mariages mixtes avec des Indiens. Ce point est d'autant plus sensible que beaucoup de droits (autorisation de détenir un permis de conduire, un compte bancaire) sont réservés aux seuls nationaux, ou présentent des règles différentes en fonction de cette nationalité.



Présidente du NEPAL

Le mercredi 28 octobre 2015, le Parlement du Népal a élu **Bidhya Devi Bhandari** à la présidence du pays. Elle a battu son seul rival du Congrès népalais, Kul Bahadur Gurung, par 327 voix contre 214, grâce aux soutiens de 14 partis de l'alliance au pouvoir.

Elle devient ainsi la première femme à accéder à cette fonction principalement symbolique, un mois après l'adoption d'une nouvelle Constitution.

Née le 19 juin 1961 à Bhojpur au Népal, ancienne ministre de l'Environnement et de la Population (dans les années 90), ancienne ministre de la Défense (2009-2011) et vice-présidente du Parti communiste marxiste-léniniste unifié du Népal, la députée Bidhya Devi Bhandari devient le deuxième président du Népal depuis que la nation himalayenne est devenue une République après plusieurs siècles de monarchie.



C'est une revanche pour cette militante féministe, qui a fait campagne pour les droits des femmes dans la nouvelle Constitution.

Initialement, le premier président du pays Ram Baran Yadav, élu en 2008, devait rester en fonction pendant deux ans. Mais la préparation et l'adoption de la Constitution ont pris 7 ans en raison des différences entre les partis politiques, ce qui a repoussé d'autant le scrutin parlementaire.

La situation au NEPAL ... vue et rapportée par Dipak DULAL



« La situation est très critique dans notre pays et nous devons faire face à ce qui nous arrive, être forts et courageux.

L'agitation dans tout le Népal et le blocus officieux par l'Inde continuent depuis le mois de septembre 2015. Le Népal souffre terriblement et sérieusement. Nous manquons de carburant depuis plus de deux mois et demi. Nous manquons de médicaments, et aussi de nourriture, sur l'ensemble du Népal. Les gens souffrent vraiment. Cette crise est différente de celle due aux séismes d'avril et mai 2015. Maintenant, l'hiver arrive, et gens souffrent tellement dans les secteurs affectés par les tremblements de terre, tout particulièrement ceux qui ont perdu leurs maisons. Maintenant, la vie est très chère ; les prix de la plupart des choses ont doublé et parfois triplé ; il s'agit d'une crise humanitaire sérieuse au Népal,

d'après de récents rapports de l'ONU et de l'UNICEF. Nous avons besoin de votre appui total dans cette situation critique pour pouvoir tenir et relever ce défi. La crise du Népal met plus de 3 millions d'enfants en danger (maladie, voire décès). Ceci est d'autant plus vrai dans les familles pauvres déjà touchées par les tremblements de terre.

La situation politique est très difficile au Népal : Nous n'avons jamais eu de gouvernement fort puisque nous avons eu la première démocratie il y a seulement 65 ans. Avant c'était la période sombre du Népal : 104 ans d'esclavage. Nous avons un bon potentiel et des richesses dans les ressources naturelles, mais en raison d'un manque évident de conduite politique déterminée, nous souffrons ; nous avons besoin de conduite sage et honnête à la tête de notre pays, et nous pourrions alors apporter un bon nombre de changements positifs dans un délai de 10 ans. Mais nous aurons besoin de nombreuses années avant de trouver une économie normale et une stabilité dans notre pays ».

Reportage de Mahesh Acharya, Surendra Phuyal et Sanjaya Dhakal (BBC Nepal)

Lors d'un reportage à la BBC, les conséquences du blocus sont énumérées ainsi :

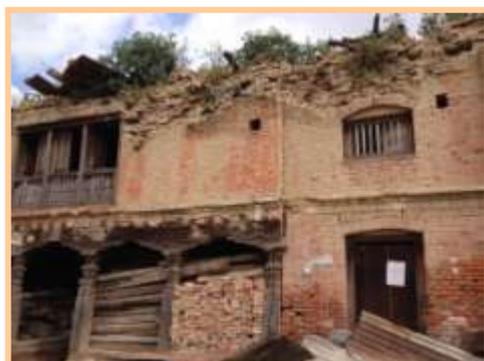
- 1- En coupant des arbres, pour pallier au manque évident de carburants essentiels tels que le « gaz liquéfié du pétrole », employé couramment pour faire cuire au Népal, cela réduit les ressources venues de la forêt. Les journaux népalais sont remplis de rapports relatant des incidents dans le Téraï, qui revendique la propriété des meilleures forêts vertes abondantes et des parcs nationaux du pays : les forêts sont devenues vulnérables et difficiles à protéger maintenant.





2- Les médicaments et les vaccins sont à un niveau très bas pour les approvisionnements. Les médecins avertissent qu'une crise humanitaire pourrait voir le jour dans quelques semaines ; les hôpitaux fonctionnent avec trop peu des médicaments, tout particulièrement ceux utilisés dans les services de réanimation. En novembre, l'UNICEF a averti que plus de trois millions d'enfants de moins de 5 ans étaient en danger de mort ou de la maladie grave.

3- Les autobus n'ont plus de gasoil : beaucoup d'écoles ont été forcées d'organiser de brèves vacances. Le gouvernement a commencé à rationner le gasoil pour les écoles à deux fois par semaine. Le papier et l'encre sont également en rupture pour l'impression des manuels scolaires.



4- Les tremblements de terre du Népal en avril et mai ont tué environ 9.000 personnes, avec presque 600.000 maisons endommagées. Maintenant, le blocus empêche les approvisionnements en produits essentiels, y compris les matériaux de construction et les matières premières nécessaires pour les industries locales. La plupart des produits sont entreposés à la frontière ou dans des camions de l'autre côté de la frontière indienne.

5- Le carburant est rationné depuis le blocus. La compagnie « Indian Oil Corporation » refuse de charger leurs camions-citernes et les fonctionnaires indiens obstruent délibérément l'écoulement des camions-citernes de carburant même dans les points plus paisibles de frontière. L'Inde nie ceci. Les stations ont cessé de vendre le carburant aux véhicules privés. On observe donc du « marché noir » pour le carburant. Le manque de gaz pour cuire les repas est général. Tous les ménages dans les secteurs urbains ont été obligés de trouver des solutions de rechange comme les fourneaux avec bois de chauffage, les appareils électriques (rice-cooker) et les plaques à induction. Le courant est coupé quotidiennement pendant 8 heures : on projette de passer la coupure journalière à 12 heures.





6- Du point de vue économique, l'effet du blocus est brutal. Le ministère indique que, pour les trois derniers mois, le commerce lié au tourisme était réduit à un tiers par rapport à l'année précédente. Les fonctionnaires du gouvernement déclarent maintenant que le blocus va infliger encore de plus grandes pertes sur l'économie.

Et notre projet ???

Les travaux au « Bloc C »

Malheureusement, la crise provoquée par le blocage de l'Inde gêne terriblement l'approvisionnement en matériaux, ce qui a nécessité de la part de Dipak une organisation un peu décalée dans le temps pour le déménagement des enfants d'Asmita Hostel dans une des ailes de l'école (précisément dans le « Bloc C »).

Les travaux d'aménagement ont cependant commencé, notamment pour la réalisation de la cuisine, de la salle à manger et des zones de stockage des denrées.

On peut imaginer que l'installation des enfants, initialement prévue pour le 1^{er} novembre, sera repoussée au 1^{er} janvier, voire au 1^{er} février...



L'accueil de nouveaux enfants

Rappelons que les plus grandes filles, Maya, Pratiksha et Sujeta, ont terminé leurs études et sont en train de chercher un travail stable puis un logement. Dans le prochain numéro, nous ferons le point sur tous les jeunes.

Il reste donc 14 enfants pour l'instant, auxquels on peut déjà rajouter (depuis novembre) :



Pratima TAMANG, née le 24 janvier 2006.

Elle scolarisée en classe 3 (= CE2 chez nous). Elle est arrivée en novembre. C'est la petite sœur de Kitisma TAMANG, née le 19 septembre 2002, elle-même accueillie au début de 2011 à Asmita Hostel. Leur maman est seule, travaille dans une fabrique de tapis, et ne peut pas s'occuper de ses filles.

Santosh TIMALSINA, né le 2 mai 2009.

Il est scolarisé en classe maternelle. Il est arrivé en novembre.

Son papa est décédé lorsque sa maman était enceinte.

Sa maman a été très gravement blessée lors du séisme et elle a tout perdu (la maison, les animaux et les réserves de nourriture).



Usha KARKI, née le 12 octobre 2005 et **Upesh KARKI**, né le 16 janvier 2009. Ce sont la sœur et le frère d'Umesh KARKI, né le 10 janvier 2005 (accueilli depuis début 2012). Ils arrivent d'un district situé à l'est du Népal.

Upesh est arrivé en décembre et Usha va bientôt le rejoindre.

Leur papa est parti chercher du travail mais il n'est jamais revenu.

Leur maman travaille dans les rizières et les plantations de thé. Leur maison est détruite. Ils ne sont pas retournés à l'école depuis le tremblement de terre.

Ganesh PRASAD TIMALSINA, né le 27 novembre 2004 et **Saurab PRASAD TIMALSINA**, né le 23 septembre 2007. Ils viennent du district de Lalitpur. Ils sont arrivés en décembre.

Leur père est alcoolique ; leur mère est partie chercher du travail dans un district à l'est du Népal et n'est jamais revenue. Ils étaient pour l'instant confiés au grand-père, très âgé, et très pauvre.



D'autres enfants sont annoncés, mais ne sont pas encore arrivés à Asmita Hostel, car leurs papiers ne sont pas encore tout à fait terminés :



Bhuwan et Jeewan TIMALSINA, nés le 8 mai 2011.

Leurs parents sont fermiers dans un village très éloigné, à Pachkhal, Kavre.

Leur maison est détruite par le tremblement de terre.

D'autres enfants devraient rejoindre la maison « Asmita Hostel » très prochainement. Nous attendons les informations de Dipak et Kripa DULAL à ce sujet.

BULLETIN d'ADHÉSION ou de PARRAINAGE

Je désire devenir membre de l'association MEDIC NEPAL et être informé des actions au Népal et en France.

PARRAINAGE*

Je suis intéressé(e) par un parrainage :

- de **16 € / mois**, soit 4 € / mois après réduction d'impôt
- de **30 € / mois**, soit 7,50 € / mois après réduction d'impôts
- de **46€ / mois**, soit 11,50 € / mois après réduction d'impôts
- de **..... € / mois**, (montant à préciser, dont 75% sont déductibles de l'impôt sur le revenu)

DON

Je soutiens les actions de l'association en effectuant un don de €

DON EXCEPTIONNEL (suite aux séismes d'avril et mai 2015)

Je fais un don exceptionnel de €

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

.....

Tél :

Mobile :

Adresse électronique :

Date et Signature

**Merci de joindre un relevé d'identité bancaire ou postal pour les parrainages.*

75 % de vos dons ouvrent droit à une déduction d'impôts sur le revenu.

Association MEDIC NEPAL
21 Rue Saint Denis
86000 POITIERS
Tél: 05 49 60 29 08 - Portable : 06 81 42 89 72

Présidente : Hélène BOYER-JULIEN

h.boyer-julien@cegetel.net
www.medic-nepal.org

accueil@medic-nepal.org
<http://medicnepal.canalblog.com/>